

JOURNÉE MONDIALE DES MONUMENTS 18 AVRIL 2008

**DEUXIÈME RÉUNION DU SOUS-COMITÉ
DU COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL DES VILLES ET VILLAGES
HISTORIQUES**

CIVVIH- ICOMOS POUR LA MÉDITERRANÉE

Corfou, 18 et 19 avril

ET SYMPOSIUM SCIENTIFIQUE

*«Défis contemporains pour les villes historiques de la Méditerranée. Questions d'actualité
pour la Charte des Villes historiques»*

Suite à l'inscription de la ville historique de Corfou sur la Liste du Patrimoine mondial - UNESCO, il a été décidé d'y accueillir la deuxième réunion du Sous-Comité Méditerranée CIVVIH-ICOMOS, créé à l'initiative de l'ICOMOS Hellénique et sous l'égide de la Chambre Technique de Grèce (TEE) en 2006 et ayant comme siège Patras.

La manifestation fut consacrée à la Journée mondiale des Monuments, fixée au 18 avril par l'UNESCO.

Cette réunion visait à mettre en évidence les problèmes contemporains des villes historiques de la Méditerranée, ainsi que les modalités adoptées pour y faire face, en éclairant dans le même temps la Ville historique de Corfou.

Les organisateurs de cette rencontre étaient les suivants:

- Comité scientifique international des Villes et villages historiques CIVVIH-ICOMOS
- ICOMOS Section hellénique
- Chambre Technique de Grèce (TEE) Section Corfou
- Chambre Technique de Grèce (TEE) Section Grèce occidentale

Le thème du Symposium scientifique portait sur le débat scientifique actuel relativement aux grands aménagements mis en œuvre aujourd'hui dans les villes historiques. Ceux-ci sont, en effet, de nature diverse et entraînent d'importantes incidences sur l'organisation économique et sociale, la fonctionnalité, les bâtiments et l'architecture, les paysages naturels ménagés ou non par l'homme dans les villes historiques.

Une telle problématique intéresse le Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO, qui a abouti à un document de principes, connu sous l'intitulé «Vienna Memorandum», adopté en 2005 à Vienne et sur lequel s'est penché et continue de se pencher l'ICOMOS.

Cette réflexion se trouve au cœur du dialogue lancé au sein du Comité scientifique international des Villes et villages historiques CIVVIH- ICOMOS, suite à une décision prise par ce dernier en 2005 à Istanbul relativement à l'actualisation de la Charte Internationale pour la sauvegarde des Villes historiques, connue également sous le nom de Charte de Washington - 1987 (Adoptée par l'Assemblée Générale de l'ICOMOS – Washington D.C., octobre 1987).

A la réunion, à laquelle ont assisté, en plus des membres du CIVVIH, de nombreux architectes et ingénieurs de Corfou, ont adressé des allocutions les personnalités suivantes :

- Angéla Guérékou, député du PASOK à Corfou, architecte-ingénieur,

- Nikos Spiggos, président de la Chambre Technique de Grèce-Section Corfou et Nikolaos Triantos, vice-président de la Chambre, ingénieur-électricien,
- Kostas Karvounis, secrétaire général de la Collectivité départementale de Corfou,
- I. Mikalef, maire de Corfou et Ioannis Mamalos, adjoint au maire.

Le programme du Symposium scientifique s'est articulé autour de trois unités:

La première concernait la ville de Corfou.

La deuxième a présenté des cas de villes de la Méditerranée.

La troisième portait sur les questions et orientations plus générales adoptées pour faire face aux problèmes.

Plus précisément:

Dans le cadre de la première unité, il a été possible de présenter les caractéristiques culturelles particulières de la ville de Corfou, qui ont conduit à son inscription sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que les problèmes de sauvegarde auxquels elle est confrontée (*interventions Mitropia et Colletta*). De plus, a été présenté le plan de gestion qui a été établi dans le cadre de sa candidature.

Les exposés de la deuxième unité, qui présentaient des études de cas de villes, ont permis de mettre en évidence le pluriculturalisme des villes historiques de la Méditerranée et leurs problèmes communs, tels que:

- Problèmes de circulation, en général difficiles à résoudre et dont les efforts pour y faire face entraînent souvent des incidences défavorables (*par ex., Istanbul, vieux Damas*)
- Problèmes dus à un développement touristique incontrôlé, générant des altérations tant sur le fonctionnement des villes historiques que sur leur aspect (*Marrakech, vieux Damas, Istanbul, villes espagnoles et grecques*). Comme l'ont également montré les exemples présentés, on estime que le tourisme va peut-être représenter à l'avenir le majeur défi pour les villes côtières de la Méditerranée. Il devrait donc être appréhendé de façon décisive afin d'éviter toute altération susceptible d'affecter le caractère spécifique des villes.

- La construction de nouveaux bâtiments ne s’inscrivant pas sur l’échelle établie de la ville, ainsi que l’introduction de nouveaux usages et constructions dans les centres historiques ou à leurs confins, affectant l’échelle de l’environnement immédiat bâti (*exemples de villes espagnoles, le cas du musée de l’Acropole à Athènes, vieux Damas, Edirne*), étant donné que toutes ces opérations ne prennent pas en considération le caractère de l’environnement – naturel et bâti.
- Les aménagements entrepris qui font disparaître des anciens quartiers des villes et qui affectent l’espace public, conduisant souvent à son «nivellement» et à la perte du caractère spécifique de chaque région (*cas de villes grecques, espagnoles*).
- La construction sauvage, qui altère l’environnement naturel et ne respecte même pas les sites archéologiques dans son processus d’expansion.
- Des problèmes dus au manque de ressources financières requises pour des travaux d’entretien et de restauration, ainsi que des problèmes plus spécifiques liés au climat, à la proximité de la mer, aux tempêtes de sable (*Rosetta*), etc.
- L’absence d’infrastructures (réseaux, ordures, etc.).

Les interventions et discussions de la troisième unité se sont focalisées sur des réflexions plus théoriques concernant la notion et l’identité de la ville historique, contrairement aux autres terminologies discutées dernièrement sur le plan international (par ex., paysages urbains historiques, ville écologique, etc.). Des expériences positives ont également été mentionnées, issues de travaux de réhabilitation et des questions essentielles ont été posées quant aux transformations des villes historiques dans le but de susciter la réflexion.

Aux travaux du Symposium ont participé des membres de l’ICOMOS et de la Chambre Technique de Grèce de la ville de Patras (qui a été choisie lors de la 1^{ère} réunion du Sous-comité en mars 2006 comme siège de ce dernier), une délégation à la tête de laquelle il y avait Yannis Pantazopoulos, architecte, membre du Comité directeur de la section de la Grèce occidentale.

Les représentants de Patras ont soumis au Sous-comité le volume des actes du symposium de 2006, ceux-ci étant d’ailleurs à la disposition de tous les membres du CIVVIH et des comités de l’ICOMOS, des membres de la Chambre Technique de Grèce (TEE) et de tout intéressé.

Ils ont également annoncé l'élaboration d'une étude qui sera réalisée avec le soutien du département d'informatique de l'Université de Patras sur le thème: *Systèmes d'inventaire, de corrélation, de recherche et de visualisation de ressources culturelles, assistés par GIS dans l'environnement de la Toile mondiale*. Le but de cette étude est de présenter le Sous-comité sur Internet.

Enfin, il a été annoncé que la Chambre Technique de Grèce (TEE) – section Grèce occidentale, en collaboration avec l'Institut de Technologie des ordinateurs de l'Université de Patras, examine la possibilité d'intégrer des propositions du Sous-comité dans les programmes INTERREG IV, en vue de renforcer la coopération en matière de sauvegarde et préservation des villes historiques de la Méditerranée, en stimulant les intérêts du Sous-comité dans le domaine de la recherche et en favorisant la communication et collaboration entre ses membres.

Le Symposium scientifique et la réunion du Sous-comité Méditerranée du CIVVIH ont abouti aux propositions et décisions suivantes:

- Nécessité de définir des opérations supportables dans les villes historiques, PLANS DE SAUVEGARDE et PLANS DE GESTION et de SUIVI PERMANENT de l'évolution des villes historiques et besoin d'implication de la population locale (*Ray Bondin*).
- Besoin de réaliser des recherches plus approfondies afin de trouver des modalités de résolution des problèmes des villes historiques de la Méditerranée. Gomez Ferrer Bayo a proposé, à cet effet, l'établissement d'un Inventaire des villes historiques de la Méditerranée. Cette proposition rejoint celle qui a été émise par l'équipe de l'ICOMOS hellénique en 2006, lors de la 1^{ère} rencontre du Sous-comité à Patras, en vue de l'élaboration d'une Base commune de données des villes historiques de la Méditerranée, où seront enregistrés leurs caractéristiques et leurs problèmes.
- Nécessité d'une refonte de la Charte des Villes historiques 1987, à la lumière des données contemporaines, et de mettre en évidence la notion de «*ville historique*», à une époque où de nombreux autres termes apparaissent sur les cartes internationales (par ex., paysage urbain historique, la ville en tant qu'écosystème, etc.).

Ont également été discutées les propositions d'E.Petroncelli et de Gomez Ferrer Bayo, visant à compléter la Charte de 1987, propositions qui ont été rédigées dans le cadre

des travaux dont ils se sont chargés lors de la dernière réunion du CIVVIH en 2007 à Helsinki.

Enfin, S. Avgérinou-Kolonia et E. Maïstrou ont proposé d'organiser une séance de travail à Athènes en 2008, dans le but exclusif de discuter de la refonte de la Charte.

- Le Président du CIVVIH, Ray Bondin, a permis aux habitants de Corfou d'avoir une communication directe avec les experts – membres du CIVVIH pour obtenir une consultation sur les problèmes auxquels ils sont confrontés en matière de planification et de gestion de leur ville.

Enfin, les résolutions suivantes ont été adoptées, suite aux propositions suivantes:

- Michel Van Der Meerschen, contre les destructions de l'espace historique bâti ou non bâti de la Medina de Marrakech et la construction de complexes hôteliers.
- Samir Abdulac, sur le besoin de mettre en place une zone tampon pour la sauvegarde du Vieux Damas face aux réglementations en matière de circulation qui s'y développent.
- Dénonciation, suite à la proposition de Teresa Colletta approuvée par les membres du Comité, de l'approbation par le Conseil archéologique central du Ministère de la Culture de Grèce de la demande de l'Organisme portuaire de Corfou concernant la construction d'un parking flottant dans le vieux port, d'autant plus que la ville a été qualifiée «ville du Patrimoine mondial» et que, de plus, elle est totalement privée de transports en commun qui désengorgeraient le trafic et desserviraient les habitants.
- Protestation des membres du Comité contre la perspective de démolition des bâtiments historiques situés devant le nouveau Musée de l'Acropole à Athènes.